



ABRIÈS INFO

N° 35

Juin 2016

Magazine semestriel d'information de la municipalité d'Abriès



Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Le premier semestre 2016 a été difficile pour notre village d'Abriès et plus généralement pour le Queyras. Une fois encore l'arrivée tardive de la neige - certains ont pu profiter d'un premier janvier radieux pour aller déjeuner sur l'herbe au Villard - d'autres ont pu utiliser le télésiège pour des descentes en VTT - a fortement perturbé le début de la saison de sports d'hiver.

L'arrivée de « retours d'est » tardifs mais abondants a permis de terminer la saison d'hiver sur une note plus optimiste: le mois de février a été soutenu et le mois de mars été particulièrement apprécié par les hivernants avec une neige d'une excellente qualité.

Il n'en reste pas moins que la saison d'hiver n'a pas été favorable pour l'économie de la vallée: C'est également un constat général au niveau de Département des Hautes-Alpes : certains secteurs ont même enregistré des baisses plus importantes que dans le Queyras.

Je dois remercier tous les sociaux professionnels et le personnel de la Régie des Remontées Mécaniques dont la réactivité face à ces caprices météorologiques, a une fois de plus été exemplaire.

La préparation du budget 2016 a fortement occupé le Conseil Municipal durant tout le premier trimestre : Cet exercice annuel devient de plus en plus complexe car nous devons faire face à des difficultés budgétaires de plus en plus prégnantes.

Il faut en effet concilier la baisse des recettes (diminution des dotations de l'Etat, méventes des coupes de bois, stagnation des loyers perçus pour les logements et locaux communaux loués) et l'augmentation des charges (rythmes scolaires, augmentation des redevances, déficit récurrent des remontées mécaniques, augmentations des charges salariales, remboursement important des emprunts, mise aux normes des accès handicapés et des réseaux électriques...) avec l'obligation légale de présenter un budget sincère et en équilibre.

Pour ce faire, nous avons dû :

- Diminuer les subventions aux associations.
- Abandonner certains projets d'investissement 2016 tels que : Place du Roux, Chemin Calvaire, panneaux touristiques, signalétique, travaux de routes communales, études de restauration Chapelle et église, ordinateurs bibliothèque, parquet école, rénovation logements école, wc publics,.....
- Ne conserver que les projets déjà lancés et subventionnés : enfouissement des réseaux secs au Roux, travaux eau potable et bornes d'incendie, reprise piste forestière de Marassan (nécessaire aux coupes 2016).

Travaux RDC Mairie (fusion Office Tourisme /Agence Postale Intercommunale), étude fosse septique du camping de VPV.

- Augmenter la part communale des impôts locaux de 6%. Les parts intercommunales et départementales restant inchangées en 2016 et la base locative ayant faiblement évolué (1%), l'augmentation réelle correspond pour une Taxe Foncière de 500€ en 2015 à une augmentation d'une quinzaine d'euros et pour une Taxe d'Habitation de 500€ en 2015, à une augmentation d'une vingtaine d'euros.

Ces Budgets 2016 ont été votés à l'unanimité du Conseil Municipal en séance du 12 avril 2016.

Par ailleurs, je vous confirme que la fusion des Communautés de Communes de Queyras et du Guillestrois, imposée par l'Etat, sera officielle au 1^{er} janvier 2017. Cette nouvelle intercommunalité comprendra 16 communes: les 8 communes du Queyras et les 8 communes du Guillestrois: Guillestre, Vars, Risoul, Montdauphin, Eyglies, Réotier, Saint Clément et Saint Crépin.

Des réunions et négociations sont en cours afin que cette fusion, imposée par l'Etat soit réalisée au mieux des intérêts de chaque commune, mais malgré la bonne volonté de tous, l'exercice est difficile car nos deux structures d'intercommunalité sont très différentes : D'un côté, les 8 communes du Queyras qui partagent des intérêts communs et historiques de station-villages de montagne, de l'autre côté une ville (Guillestre) et des grandes stations indépendantes (Vars et Risoul). A titre d'exemple, le Queyras possède son Office de Tourisme unique, alors que le Guillestrois a 4 Offices du Tourisme indépendants. De plus le Queyras, plus vaste en territoire mais plus faible en population, sera minoritaire dans la nouvelle intercommunalité, d'où un certain questionnement sur la défense des intérêts queyrassins. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de cette fusion.

Pour le Queyras, les difficultés financières et économiques rencontrées par les communes, la fusion imposée de la Communauté de Communes du Queyras avec celle du Guillestrois, ainsi que le désengagement de l'Etat au profit des « métropoles », obligent les communes à réfléchir sur l'organisation administrative future de la vallée : Comme je le disais dans Abriès-Info de juin 2015, l'unité géographique, culturelle, patrimoniale, économique et touristique du Queyras est une réalité : Cette réalité est maintenant au cœur des discussions entre les communes.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ces réflexions.

Mais revenons à des considérations plus immédiates !

Les journées chaudes et ensoleillées de l'été vont retrouver les superbes paysages du Queyras !

Nous souhaitons à tous, habitants permanents, résidents secondaires, touristes, randonneurs et autres amateurs de la montagne, un bel été dans la Queyras.

Jacques BONNARDEL



Le chemin du Calvaire s'est éclairci !

Une journée de corvée organisée par la Mairie a permis de nettoyer le chemin de croix qui surplombe Abriès. Au son des tronçonneuses, une équipe de bénévoles a travaillé dur afin de faciliter l'accès au Calvaire. Les différentes stations du chemin de croix sont à présent visibles depuis le bas du village. Le travail s'est fait dans la bonne humeur. La matinée s'est terminée autour d'un casse-croûte offert par la Mairie ! Un grand merci à tous !

Martine GROPELLIER

Carnet rose

Jeanne DENIVET, née le 8 juin 2016 de DENIVET Baptiste et CONTAT Florence.

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs du Roux ont repris vers les chalet des Mounets. Les poteaux bois, béton et métallique vont être déposés, ce qui améliorera le paysage.

Le transformateur va être démolé et remplacé par un équipement moins volumineux.

Pendant les travaux un groupe électrogène sera posé sur la place près des moloks.

Christian ANDRES

Permanence à la Mairie d'Abriès

Le Maire d'Abriès tiendra une permanence en Mairie tous les samedis des mois de juillet et août 2016 de 10h00 à 12h00. N'hésitez pas à venir lui faire part de vos préoccupations et suggestions.



Fête de la Saint Pierre Abriès

Le dimanche 03 juillet 2016 de 17h30 à 22h00

**Fête du village dans la cour de l'église
Manège à pédales pour enfants à partir de
17h30 . Remise du concours des décorations
de Noël. Pasta Party et bal avec Luce et son
orgue de Barbarie**

Organisateur :

Anim'Abriès

Place des Halles

05460 Abriès

Téléphone: 04 92 46 72 26



Le conseil municipal s'est penché sur l'avenir des anciens gîtes Hannibal de la Garcine. Une commission a été créée et elle envisage de réhabiliter le site. Nous pensons en faire des logements à basse consommation énergétique en l'isolant, si possible, avec des matériaux écologiques. Refaire la toiture, changer les huisseries et isoler les murs extérieurs sont des priorités pour réhabiliter le bâtiment existant. Cet espace compte 8 logements d'environ 50 m2 chacun.

Le conseil municipal est à l'écoute de toute proposition de la part de personnes désireuses d'acquérir un tel logement. Il cible plus particulièrement des familles souhaitant habiter à l'année le quartier de la Garcine.

Un quartier calme et agréable à vivre. Lui redonner une vie permanente est également son objectif !

Si devenir propriétaire vous tente, n'hésitez pas à passer en Mairie, nous étudierons votre projet.

Martine GROPELLIER



Représentant les maires des 5 stations du Queyras (Abriès, Arvieux, Ceillac, Molines et St Véran) je me suis rendu à Nice au rassemblement de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne les 18 et 19 mai 2016. Un rassemblement pour revenir sur les chantiers politiques inhérents aux stations mais aussi concevoir la station de demain en lien avec les transformations numériques et la transition énergétique.

L'ANMSM qui regroupe 117 communes (dont les 5 stations du Queyras depuis janvier 2015) supports de 108 stations réparties sur les cinq massifs que sont les Alpes, le Jura, le Massif central, les Pyrénées et les Vosges a souhaité organiser, au-delà de ses membres, un moment de réflexion pour tous acteurs clés de la montagne sur des thématiques fortes telles que la Loi Montagne, le développement durable, la Loi Notre mais aussi et surtout sur les outils numériques qui façonnent la station de demain au travers de tables rondes pour les 150 personnes présentes.

Ce Grand Rendez-Vous fut l'occasion de dresser un bilan de la saison écoulée.

Malgré un début de saison difficile avec des conditions d'enneigement délicates et une diminution des fréquentations des domaines skiables, l'ensemble des efforts entrepris par les Maires et les projets avec DSF et les ESF ont permis de préserver la saison de ski. Les stations ont ainsi enregistré 71 % de fréquentation des hébergements sur l'ensemble de la saison soit 4 points de plus par rapport à l'an passé, et la fin de saison devrait être encore dynamisée par le Printemps du ski. Pour le Président de l'ANMSM, ces

résultats : « témoignent des actions des Maires pour œuvrer au quotidien dans la transformation des stations de sports d'hiver en stations de montagne attractives aussi bien l'hiver que l'été. Cette réussite se traduit par de forts investissements sur nos domaines skiables tels que la neige de culture pour pérenniser les saisons, des investissements dans les remontées mécaniques et le développement du très haut débit pour assurer une continuité de service à nos vacanciers, tout en aboutissant à un équilibre entre développement économique et préservation de la nature avec nos actions développement durable. La réussite de nos stations tient aussi à la diversification accrue des activités de loisirs pour devenir des stations toutes saisons avec des aménagements de détente. »

Le Président a rappelé le lien fort entre développement numérique et la transition énergétique. « La transformation numérique représente un enjeu majeur sur le marché du tourisme qui entraîne un changement de nos destinations en véritables « Smart ski ressort » dans les tous les domaines : gestion des infrastructures d'eau, d'énergie, de transports, des bâtiments, tri des déchets, etc.

.../....

Le numérique est un chantier prioritaire pour l'aménagement du territoire qui permet de développer l'attractivité de la Montagne, encourager les créations d'emplois mais aussi l'installation de nouvelles populations.

L'ANMSM a rappelé son ambition d'accompagner les maires pour créer ces « stations intelligentes » qui passe par un projet global d'infrastructures et d'usages :

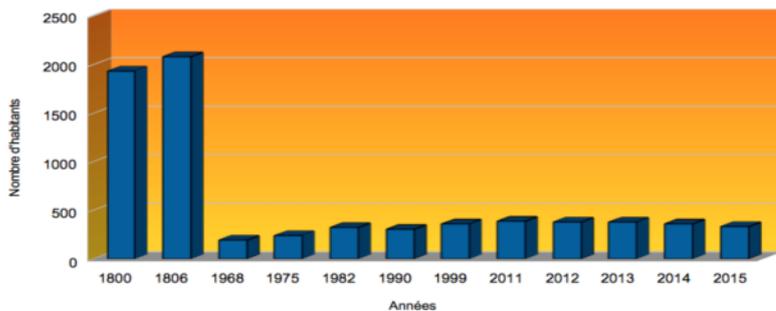
- Une infrastructure pour un accès adapté au très haut débit
- Une efficacité du service apporté aux clients
- Une optimisation des ressources en énergie
- Un développement d'outils, de plateformes de services à destination de la population, des entreprises et des touristes.

Le développement durable, priorité des maires des stations : signature d'une convention avec EDF
Les stations sont vigilantes sur l'optimisation de la ressource énergétique. La sécurisation de l'approvisionnement énergétique et la mise en place de Smart Grids doivent conduire à une optimisation permanente des consommations. Dans cette optique, l'ANMSM a souhaité associer EDF à ses travaux en signant une convention de partenariat, pour lui permettre de participer pleinement aux réflexions de l'association. EDF mettra ses capacités d'expertise et d'innovation au service des territoires pour développer, dans un cadre législatif et réglementaire nouveau, la station durable et connectée via des bâtiments économes en énergie et en CO², des bâtiments communicants, l'éclairage intelligent, la mobilité propre, l'utilisation des énergies du territoire ou le stockage de l'énergie.

ANMSM, fédère plus d'une centaine de stations de montagne réparties sur les cinq massifs français (Alpes du Nord et du Sud, Jura, Massif Central, Pyrénées et Vosges). L'ANMSM défend auprès des Pouvoirs Publics les spécificités des stations de montagne liées à leur activité touristique. En 2016, l'association célèbre son 70ème anniversaire. Pour honorer ce grand rendez-vous, à l'image des parcours de Grandes Randonnées, mythiques GR® sillonnant nos massifs, le GR 46-16 met depuis le début de l'année l'histoire de l'association à l'honneur, à travers différentes étapes.

A l'initiative de l'Office du tourisme du Queyras, l'adhésion à l'ANMSM permet aux stations du Queyras d'être présentes sur la météo des neiges et chaque station adhérente bénéficie de toutes les actions mises en oeuvre par France-Montagnes, dans le cadre des campagnes de promotion de la montagne et de la communication presse écrite et audio-visuelle qui y est associée.

Evolution de la population d'Abriès



Évolution de la population d'Abriès

Deux siècles en arrière, Abriès comptait près de 2000 habitants. On vivait alors du commerce mais surtout de l'agriculture. On cultivait des céréales et on gardait des troupeaux pour la viande et le lait. Le travail de la terre étant devenu difficile et ne rapportant pas suffisamment, l'exode rural s'est fait ressentir progressivement. L'attrait de la ville a pris le dessus avec ses possibilités d'emplois divers. Les jeunes quittèrent la vie rude de la montagne.

Autour des années 1970, Abriès a vu sa population augmenter grâce au développement du tourisme d'abord estival puis hivernal.

Aujourd'hui, la population d'Abriès a tendance à décroître à nouveau. Les chiffres de l'Insee le montrent. Nous constatons également un vieillissement de la population. En effet Abriès compte 48 enfants âgés de moins de 10 ans et 72 personnes âgées de plus de 65 ans. Les anciens restent, les jeunes partent !

Depuis la fermeture de la maison d'enfants de Val Pré Vert, en août 2014, puis celle du centre de vacances de l'Île Saint Denis, des familles ont quitté le village. Le manque de travail joue un grand rôle dans cette fuite. D'autre part, les saisons, qu'elle soient estivales ou hivernales, deviennent de plus en plus courtes. Le temps de travail saisonnier ne permet plus de nourrir une famille durant l'année entière.

Que faire pour garder les familles sur le village ou pour en faire venir de nouvelles ? Le travail est la clef de cette désertification. Avis aux créateurs d'emplois ! La commune d'Abriès est preneuse de toutes les bonnes idées.

Martine GROPELLIER



Jeudi 16 juin 2016- Réunion de lancement des travaux de mise en place de la télégestion de l'eau potable et le remplacement des bornes d'incendie, (mise aux normes oblige).

Christian ANDRES



Les enfants à l'école d'ABRIES/RISTOLAS

Cette année les enseignantes ont choisi de travailler avec les enfants autour des villages et de la vie d'autrefois pour les plus petits et sur les pierres écrites pour les plus grands.

Les enfants sont allés visiter l'école d'autrefois à Brunissard à Arvieux. Ils ont pu s'essayer au maniement de la plume et de l'encrier !

Les plus petits sont allés à la rencontre de leurs correspondants de Château-Ville-Vieille afin de connaître leur village et son histoire. Les élèves de Château-Ville-Vieille viendront eux-aussi visiter Abriès et son histoire.

Les plus grands se sont rendus au pont de l'ariane à Fontgillarde pour chercher les pierres gravées du vallon du Longet accompagné de Nicolas CRUNCHANT. Ils se sont ensuite rendus à Molines-en-Queyras pour découvrir les palindromes et le carré de Sator.

Ces sorties sont inscrites dans le cadre du projet pédagogique élaboré avec le Parc Naturel Régional du Queyras.

Magali GARNIER

Abriès est renommé pour sa vie de village agréable car ses commerçants, artisans, prestataires, agriculteurs, hébergeurs... veillent à ce que l'activité existe durant toute l'année.

Cependant, je constate que certains de nos commerçants et artisans commencent à préparer leur retraite bien méritée.

Je constate également qu'une vague de jeunes dynamiques ont l'audace de s'installer au village. D'autres, un peu moins jeunes, reprennent ou créent des entreprises.

Aussi, Abriès est en train de faire « peau neuve » (façon de parler). La mairie encourage donc à reprendre d'anciennes affaires ou à en créer de nouvelles. Renseignez-vous et venez nous voir car votre projet nous intéresse. Ensemble, nous pourrons continuer à faire vivre Abriès !

Martine GROPELLIER



Les communes du Queyras candidates à l'obtention du label « Famille plus ».

Famille Plus est un label national, né de la collaboration entre 3 associations de communes touristiques -

- L'Association Nationale des Elus des territoires Touristiques,

- L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne,

- La Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des villages de Neige.

Soutenu par les services de l'État en charge du Tourisme, ce label est destiné à valoriser les communes adhérentes ayant engagé une démarche globale en faveur de l'accueil des familles.

Les vacances en famille sont un moment privilégié pour les parents comme pour les enfants : c'est le moment des retrouvailles, du partage et des découvertes à vivre ensemble ou séparément.

Le label Famille Plus et les communes labellisées s'engagent auprès des familles et des enfants à tout faire pour leur assurer un accueil adapté et des vacances réussies !

Engagements pour l'accueil des petits et grands :

1. Un accueil personnalisé pour les familles
2. Des animations adaptées pour tous les âges
3. Du plus petit au plus grand : à chacun son tarif
4. Des activités pour petits et grands, à vivre ensemble ou séparément
5. Tous les commerces et services sous la main

Des enfants choyés par nos professionnels

Famille Plus, un séjour en famille réussi, quelle que soit votre destination ! Le label **Famille Plus** est accordé pour une période de trois ans aux communes qui mènent une réelle politique d'accueil des familles et des enfants. Il est accordé sur dossier de candidature et un audit de contrôle permet de s'assurer que les critères sont bien respectés. Des contrôles intermédiaires et un travail régulier permet également une amélioration et une adaptation constante de l'accueil et de l'offre destinée aux familles. .../...

Famille Plus, destination pour petits et grands » est le label auquel les familles peuvent se référer pour un séjour réussi !

L'obtention de ce label concerne principalement les 5 communes « stations de ski » (Abriès, Arvieux, Ceillac, Molines et Saint-Véran) mais prend en compte également les 3 autres (Aiguilles, Ristolas et Château-Ville-Vieille).

Chaque commune a la capacité à délibérer pour affirmer sa volonté de s'impliquer dans la démarche :

- affirmer le positionnement,
- mobiliser des moyens humains et financiers.

Ce projet porté par la communauté de commune de l'Escarton du Queyras et par l'office du tourisme du Queyras doit être un projet réfléchi et partagé. Le label FAMILLE PLUS ne doit pas être une finalité, mais un outil interne d'amélioration de l'offre FAMILLE, afin de créer une destination cohérente pour les familles dans la vallée du Queyras.

Philippe DI MARCO

Diffusion d'Abriès-Info

Soyons économes et modernes !

La diffusion par Internet remplace les envois postaux. Des exemplaires papier seront déposés dans les boîtes aux lettres du village.

Des exemplaires papier seront disponibles en Mairie.

Affouages

Privilégiez les énergies renouvelables et les circuits courts !

Achetez votre coupe d'affouages en Mairie.

Lot des 10 stères en 2 mètres à 30 € du stère soit 300 €

Réservation et paiement par chèque auprès de Nathalie en Mairie

Date limite : 15 août 2016

Nota : Affouage réservé aux habitants (permanents ou secondaires) pour une utilisation sur la commune. Revente interdite.

Informations communales

Soyez informés en temps réel des événements du village en fournissant votre adresse internet à la

Mairie : S'adresser à Nathalie :

mairie.abries@wanadoo.fr

Mairie d'Abriès Le Bourg - 05460 ABRIES

Tél. 04 92 46 71 03 Fax 04 92 46 83 70

Gravats et Déchets Verts

La décharge située sur la route du Roux est fermée depuis l'automne 2015 et tout nouveau dépôt est interdit. Merci à tous de respecter cette interdiction destinée à améliorer notre environnement. La déchetterie d'Aiguilles s'est organisée pour recevoir ces déchets : Gravats (déjà en service) Déchets verts (à partir du 1^{er} juillet 2016).

Animations à Abriès tout au long de l'été 2016

Dimanche 26 juin, lundi 11 juillet, jeudi 21 juillet, lundi 8 août, dimanche 21 août :

- journée « les hameaux oubliés d'Abriès »

Tous les vendredis matin :

- matin : VTT électrique – randonnée

Dimanche 3 juillet :

- 17h à 22h : fête de la Saint Pierre dans la cour de l'église

Tous les lundis, mercredis et vendredis :

17h30 à 19h : visite du chenil de chiens de traîneaux

Lundi 4 juillet :

- 21h : film « Quelqu'un là-haut » à la salle des fêtes

Mardi 5 juillet :

- 20h30 : diaporama « Queyras sauvage – faune - flore »

Tous les mercredis :

- 18h à 19h : visite guidée des pierres écrites

Tous les vendredis :

journée randonnée pédestre « des bouquetins et des hommes »

du vendredi 8 juillet au samedi 16 juillet :

- 10h30 à 13h et 15h à 18h : ateliers et exposition de patchwork

Tous les dimanches :

- 11h : découverte de l'univers des poneys

- 17h30 : pot d'accueil devant l'office du tourisme

Mercredi 13 juillet :

- 18h : contes à la bibliothèque

- 19h à 22h : VTT « bien être et sport »

- 20h30 : les mardis du CINQ à la salle des fêtes

Jeudi 14 juillet :

- fête des fleurs toute la journée

- 22h : feux d'artifice et bal

Vendredi 15 juillet :

- journée « corne ou bois »

Lundi 18 juillet :

- 21h : film « Un jour pousse l'autre » à la salle des fêtes

Mardi 19 juillet :

- 20h30 : diaporama « les loups et les chiens de traîneaux »

- 20h30 : les mardis du CINQ à la bibliothèque

Du mercredi 20 juillet au vendredi 22 juillet :

- 9h à 19h : exposition-vente d'artisanat équitable

Mercredi 20 juillet :

- 11h : fête du hameau du Malrif

- 14h30 à 16h30 : les ateliers du petit montagnard

- 18h : contes à la bibliothèque

- 19h à 22h : VTT « bien être et sport »

Jeudi 21 juillet :

- 16h30 : « les petits ateliers » à la bibliothèque

Vendredi 22 juillet :

- journée « les roches du Queyras sont issues de l'océan »

- 14h30 à 17h : fabrication de sirops, confits, pesto

Dimanche 24 juillet :

- 9h à 17h : vide grenier sur la place du Glacis

Mardi 26 juillet :

- 17h30 : lecture de « Et puis vient l'hiver »

Mercredi 27 juillet :

- 19h à 22h : VTT « bien être et sport »

- 14h : atelier d'écriture à la bibliothèque

du jeudi 28 juillet au samedi 30 juillet :

– Festival Musiqueyras

Jeudi 28 juillet :

- 16h30 : les petits ateliers à la bibliothèque

Lundi 1^{er} août :

- 21h : film « Quelqu'un là-haut » à la salle des fêtes

Mardi 2 août :

- 20h30 : les mardis du CINQ à la salle des fêtes

- 21h : récital de piano à l'église

Mercredi 3 août :

- journée : marché de la laine et de la soie

- 14h30 à 16h30 : les ateliers du petit montagnard

- 17h : « les roches parlent ! »

- 19h à 22h : VTT « bien être et sport »

Jeudi 4 août :

- journée : « les roches du Queyras sont issues de l'océan »

- 11h : fête du pain à Pra Roubaud

- 16h30 : les petits ateliers à la bibliothèque

Vendredi 5 août :

- 14h30 à 17h : rando botanique sur les plantes médicinales

Dimanche 7 août :

- journée : foire commerciale transfrontalière

du dimanche 7 août au mercredi 10 août :

- 9h à 19h : exposition vente commerce équitable d'Amérique Latine

Mardi 9 août :

- 20h30 : les mardis du CINQ à la bibliothèque

- 21h : récital de violon et piano à l'église

Mercredi 10 août :

- 18h : contes à la bibliothèque

- 19h à 22h : VTT « bien être et sport »

Jeudi 11 août :

- 9h à 18h : journée du Mistouflon

- 11h : fête du hameau du Tirail

- 16h30 : les petits ateliers à la bibliothèque

Vendredi 12 août :

- 14h : atelier d'écriture à la bibliothèque

- 14h30 à 17h : rando douce et yoga

- 17h : fête du hameau de la Montette

- 18h : cirque aux étoiles

Dimanche 14 août :

- 9h à 17h : vide grenier sur la place du Glacis

Mardi 16 août :

- 20h30 : les mardis du CINQ

Mercredi 17 août :

- 14h30 à 16h30 : les ateliers du petit montagnard

- 18h : contes à la bibliothèque

- 19h à 22h : VTT « bien être et sport »

Jeudi 18 août :

- journée : les roches du Queyras sont issues de l'océan

Vendredi 19 août :

- 14h30 à 19h00 : fabrication de pommades

- 18h : cirque Pernarnaud

Samedi 20 août :

- journée : marché aux saveurs

- journée : Endurando au bike park d'Abriès

Dimanche 21 août :

- 11h : fête du hameau de Valpréveyre

- 19h : fête du pain dans la cour de l'église

Lundi 22 août :

- 21h : film « Un jour pousse l'autre » à la salle des fêtes

Mardi 23 août :

- les mardis du CINQ

Mercredi 24 août :

- 19h à 22h : VTT « bien être et sport »

Samedi 27 août :

- 18h : pot d'accueil en musique

Dimanche 28 août :

- 12h : concert au refuge Nino Soardi au col Bouchet

Mercredi 31 août :

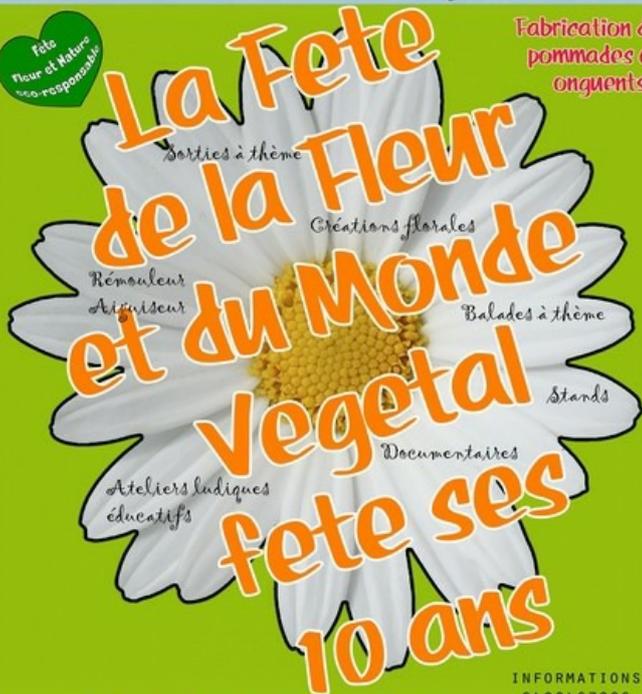
- journée « cornes ou bois »

14 juillet 2016

Abriès-en-Queyras

Fête
Flora et Nature
100% responsable

Fabrication de
pommades et
onguents...



INFORMATIONS
0492467226



les centrales villageoises...

ENERGUIL



anim-abries@orange.fr

Exercice Pompiers

Les pompiers du Queyras ont procédé le 04 juin 2016 à un exercice pompiers dans le centre de vacances de l'Île Saint Denis à Abriès.

Merci à la Mairie de l'Île Saint Denis qui a aimablement prêté son bâtiment

Ce type d'exercice d'intervention permet de tester en temps réel et en vraie grandeur la réactivité et la technique des secours.

Vente immobilière

La Commune de l'Île Saint Denis met en vente son centre de vacances d'Abriès.

La Mairie d'Abriès rappelle que ce centre a accueilli pendant 40 ans de nombreuses familles et enfants qui ont ainsi découvert la montagne et le Queyras, et souhaite que ce centre trouve une seconde vie.

Renseignements en Mairie

Site officiel de la Commune d'Abriès.

Consultez les documents officiels :

Délibérations du Conseil Municipal, PLU, etc...

Découvrez la collection d'Abriès-Info

Découvrez les informations pratiques de tout le village

Découvrez les liens vers les autres organismes queyrassins, les webcam, la météo,

Contactez la Mairie

Visiter le site <http://mairie.abries.free.fr>



Espace Nature

Montée avec le télésiège de Gilly, itinéraires de randonnée pédestres, familiales et de VTT adaptés à tous. Panorama sur le Mont Viso, parcours d'orientation, restaurant d'altitude...

Enduro Bike Park

Nouveauté !

Les pistes de DH et les itinéraires Enduro au sommet du télésiège de Gilly. 4 pistes 1 verte(D1), 1 bleue (D2), 1 rouge(D3), 1 noire(D4) à la croisée de la DH et de l'Enduro où les modules et virages artificiels se mêlent à merveille avec les parties en singles. Ces quatrepistes de 500 m. de dénivelé négatif permettent de pratiquer votre sport préféré sans aucun effort.

Location possible de VTT sur place.

Renseignements : 04 92 46 72 26

Télésiège de Gilly

Ouvert tous les jours sauf le mardi du 6 juillet au 24 août 2016 de 9h30 à 12h50 et de 14h à 16h50.

Ouverture exceptionnelle le mardi 23 août pour la Croq'Montagne.

Tarifs : Montée VTT : 7,50€ - Montée piétons : Adulte 4,00€ - Enfant 3,00€.

Renseignements : 04 92 45 83 18



Foire d'été transfrontalière

Dimanche 7 août 2016 à Abriès



Mairie d'Abriès - 05460 ABRIES ; Responsable de la publication : J. Bonnardel, Maire ; Imprimé par nos soins.

Stands Italiens et Français !





COMMUNE D'ABRIES
Parc Naturel Régional du Queyras

MAIRIE
05460 ABRIES
Tél. : 04 92 46 71 03
Fax : 04 92 46 83 70
mairie.abries@wanadoo.fr

INFORMATION EAU 2016

Abriès, 31/05/2016

Comme chaque année, nous vous transmettons cette note pour relever l'index de votre compteur d'eau pour l'année 2016 : *de Septembre 2015 à Août 2016.*

Nous vous prions de bien vouloir nous la retourner avant le 20 Août 2016. **(Impérativement).**

Les tarifs pour cette année sont :

* **Partie fixe = 80 ,00 €**

* **Prix du m3 = 0,69 €**, prix auquel seront rajoutées les trois taxes dues à l'Agence de

l'Eau :

- la taxe de redevance de pollution domestique.
- la taxe de modernisation des réseaux de collecte.
- La taxe de prélèvement.
- (taux applicables au 1er Janvier de l'année de l'édition de la facture).

La commission se réserve le droit de vérification des compteurs .

Pour les abonnés dont les relevés ne nous seraient pas parvenus en temps voulu, le montant de la précédente facture sera prise en compte pour la facturation.

La Commission Eau
Le Maire.
J.BONNARDEL



✂

Mairie d'Abriès

OBJET : Relevé annuel de compteur

le

Titulaire : Mr et Mme

Votre adresse sur la commune d'Abriès

Votre adresse hors Abriès (le cas échéant)

Pour les Résidents Secondaires

Nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer l'index de votre compteur d'eau (ne pas inscrire les chiffres rouges), en nous

retournant cette carte avant le 20 août.

--	--	--	--	--	--	--	--